



Rigaud

VILLE DE RIGAUD

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales Seconde publication

Le présent avis est donné par Mme Camille Primeau, LL. B., LL. M., en sa qualité de greffière de la Ville de Rigaud. Celle-ci est une personne morale de droit public régie notamment par la *Loi sur les cités et villes*, ayant son bureau au 106 de la rue Saint-Viateur, Rigaud (Québec) J0P 1P0.

Lors de la séance ordinaire du conseil du 9 septembre dernier, il a été ordonné de procéder à la vente à l'enchère publique des immeubles ci-après désignés pour satisfaire aux taxes municipales et droits de mutation impayés, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, mutations, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. Cette vente se fera selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, au 106 de la rue Saint-Viateur, Rigaud (Québec), le **23 octobre 2019, à 10 h.**

Ces immeubles seront vendus avec tous les bâtiments et les dépendances construits dessus, s'il en est, et seront sujets à toutes les servitudes apparentes ou occultes, actives ou passives.

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s) ¹	Taxes dues (capital et intérêts au 7 octobre 2019) *
1. Dumouchel Cory 13, rue Bussière Payé	Matricule : 4137-18-8969 Cadastre : 4 025 771	8 411,10 \$
2. 9224-7485 Québec inc. 135, rue Saint-Pierre	Matricule : 4237-19-1527 Cadastre : 3 608 230	20 859,41 \$
3. Oswald Duncan Oswald Peter D. 272, chemin Scott Payé	Matricule : 4537-94-9918 Cadastre : 3 609 593	10 807,82 \$
4. Comitogianni Jason Rue Ile Payé	Matricule : 4539-27-5885 Cadastre : 3 609 610	2 636,96 \$
5. Grell Grant 35, chemin Saint-Georges Payé	Matricule : 4733-27-1567 Cadastre : 3 609 856	8 121,24 \$

¹ Tous les lots décrits font partie de la circonscription foncière de Vaudreuil, cadastre du Québec

* Certains frais, intérêts, de même que toutes taxes scolaires impayées s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente ou devront être payés avant ladite vente

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Date et lieu de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

7 Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

7 Ateliers
municipaux
391, chemin
J.-René-Gauthier

7 Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

7 Bibliothèque
102, rue St-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227

Personne morale

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex. : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication : argent comptant, mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Rigaud

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants de la LCV).

Donné à Rigaud, ce 7 octobre 2019

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Camille Primeau', written in a cursive style.

Camille Primeau, LL. B., LL. M., greffière